



Service de
l'urbanisme

Police des constructions

Formulaire de demande d'abattage
d'arbre(s) No A- 1043

(laisser vide)

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbre(s) selon l'art. 5 s. LPNMS, l'art. 15 s. RPLNMS et le règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du _____ au _____
(laisser vide) (laisser vide)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Adresse : Promenade Robert Hainard
No(s) parcelle(s) : 9000 No(s) ECA :
Essence(s) : 2 x saule blanc Ø à 130 cm du sol : 2x 1m.

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE

Destinataire des factures

Prénom, nom : Commune d'Yverdon-les-Bains
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pestalozzi, CP 355
NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains
Téléphone : 024 423 61 11 Courriel :

REQUERANT

Destinataire des factures

Prénom, nom : Service Mobilité, environnement et infrastructures
Adresse : Ancien Stand 4
NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains
Téléphone : 024 423 63 61 Courriel :

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom _____
Adresse _____
NP _____ Localité : _____
Téléphone _____ Courriel : _____

MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)



Suite au contrôle annuel des végétaux, ces deux arbres présentent de nombreux traumatismes dus aux contraintes de vent et aux cassures de branches. On note la présence de foyers de pourriture sur les axes principaux, ce qui augmente considérablement le risque de chute, d'autant plus qu'un chemin piétonnier fortement utilisé se trouve à proximité. Un des arbres sera transformé en saule têtard, tandis que l'autre sera abattu.

PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essences prévues : 2x saule blanc, 2x verne, 2x érable champêtre
Taille : 3 à 5m.
Délai de plantation : Printemps 25 / Automne 25

En cas de non compensation, une taxe oscillant entre Fr. 400.- et Fr. 1'000.- sera perçue, conformément à l'article 5 du règlement communal de protection des arbres.

DATES ET SIGNATURES

<i>Propriétaire</i>	<i>Requérant</i>	<i>Destinataire de la facture</i>
20.11.2024	13.11.2024	
Date	Date	Date
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ Le Syndic: _____ Le Secrétaire: _____	Ville d'Yverdon-les-Bains Service Mobilité, Environnement et Infrastructures Rue de l'Ancien-Grand 4, CP 355 1401 Yverdon-les-Bains	
Signature 	Signature 	Signature

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- 1x** Le présent formulaire dûment rempli et signé
- 2x** Extraits de cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s)
- 2x** Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)